

furent prononcés, témoignent du plus grand enthousiasme. Le cardinal a visité, dans ces deux pays, un grand nombre de maisons d'éducation, d'hospices, de fondations religieuses de tout genre, et il a pu voir de ses yeux les merveilles que le catholicisme y a opérées dans un très-court espace de temps.

Enfin, pour que l'Écosse ne paraisse point en arrière des deux autres royaumes, on vient de faire, dans les Highlands, l'inauguration d'un nouveau monastère de Bénédictins, religieux expulsés de ce pays il y a déjà plus de trois siècles. Lord Lovat, lord Ripon et plusieurs autres laïques distingués ont prononcé des discours éloquents rapportés par tous les journaux.

Voilà des faits bien touchants et capables de consoler l'Église des épreuves et des misères qu'elle rencontre ailleurs. P. C. Québec, 30 octobre 1876.

## NOS GRAVURES

**Saint-Paul l'Érmitte.**—Des difficultés sans nombre, occasionnées par la rivière L'Assomption, qui, le printemps et l'automne, mettaient la population de ce côté dans l'impossibilité d'aller à l'église, avaient porté les principaux habitants à faire les démarches nécessaires auprès des autorités ecclésiastiques pour obtenir une division de la paroisse.

Pendant près de trente ans, représentations, prières, supplications, démarches et murmures, tout fut inutile. Mais enfin, après ce long laps de temps, l'évêque, se rendant au désir empressé des gens, leur fit signifier la bonne nouvelle, qui fut reçue avec des transports d'une joie vive et d'un vrai bonheur. Le soir de cet heureux jour, il y eut des feux de joie et illumination.

On se prépara donc à l'instant, et la nouvelle paroisse, sous le vocable de Saint-Paul l'Érmitte, fut érigée, canoniquement, le 29 novembre 1856. Elle le fut civilement le 26 février 1857; et le 29 août 1858, monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, bénissait la première pierre de la nouvelle église.

Prise entièrement sur la paroisse de Repentigny, monsieur Jean-Baptiste Labelle étant curé, la nouvelle paroisse fut desservie par ce monsieur jusqu'à l'arrivée de monsieur l'abbé Huot, son premier curé, nommé le 15 septembre 1859.

Dans le printemps de cette même année 1859, la maison d'école du village fut érigée en chapelle, et on y célébra l'office divin jusqu'à l'ouverture de la nouvelle église. Celle-ci fut consacrée, et la sainte messe y fut célébrée pour la première fois par monseigneur Bourget, en présence de vingt-un prêtres, le 9 novembre 1859.

Des difficultés survenues entre les syndics et les entrepreneurs paralysèrent la bonne volonté de la population, et l'église resta inachevée pendant treize ans.

En 1872, monsieur l'abbé Huot, à force de démarches et de supplications, étant parvenu à mettre un terme à toutes ces difficultés, les travaux de l'intérieur de l'église furent aussitôt repris, et aujourd'hui, la paroisse de Saint-Paul l'Érmitte peut s'enorgueillir de son église, dont le bon goût, la richesse et l'élégance en font un véritable bijou, et la distinguant comme une des plus belles églises de la côte nord.

Par malheur, il a fallu y placer des galeries latérales, car le village Charlemagne, annexé à la paroisse, canoniquement, le 19 février 1872, et civilement, le 19 mars 1874, donnait à la nouvelle paroisse trois cents âmes de plus et nécessitait ce changement dans les plans. Cependant, ces galeries sont si élégantes et si riches d'ornements, que, vraiment, on regretterait, même à présent, de les voir disparaître.

Tout l'intérieur de l'église est blanc, mais parsemé des plus beaux ornements, qui lui communiquent une élégance et une légèreté ravissantes.

De sa voûte à plein cintre sont suspendus six lustres en cristaux, dont deux, par leur dimension et leur éclat, ne laissent rien à désirer.

En portant les regards sur le sanctuaire, on éprouve un saisissement involontaire,

qui se traduit toujours par une exclamation. Les autels sont brillants de richesse, et la gloire magnifique qui surmonte l'autel principal, au milieu de laquelle apparaît la Vierge Immaculée, produit dans l'âme une de ces sensations que l'on aime à éprouver, mais qu'il est difficile ou même impossible de rendre.

Puis, que de piété on éprouve en parcourant ce sanctuaire béni, où le goût a su si heureusement grouper les principaux traits de la vie de saint Paul l'Érmitte! Le tparoisien peut, à son aise, s'édifier et s'instruire en contemplant ces fresques si habilement peintes, et qui lui rappellent la vie entière du patron.

Une première fresque représente saint Paul l'Érmitte, âgé de quinze ans, laissant la maison paternelle et distribuant ses biens aux pauvres. Que de majesté dans ce jeune homme, sur la figure duquel se peint si bien l'énergie, la candeur et la piété! Que d'expression dans ce groupe de malheureux, qui se pressent aux pieds du saint jeune homme et qui attendent les pièces d'or qu'il distribue! Ces deux serviteurs, placés sur le balcon du château, pour mieux jouir du spectacle, ne semblent-ils pas montrer leurs sentiments de curiosité et d'admiration tout à la fois? Et puis cet esclave, soutenant ce coffret ouvert et rempli d'or, ne semble-t-il pas porter sur la figure un envieux intérêt? Avec tout cela, la verdure, qui encadre si bien le sujet, réjouit la vue et indique l'habileté de l'artiste.

La seconde fresque représente saint Paul l'Érmitte à l'âge de trente ans, en prière dans le désert. Il ne fait pas encore jour, l'aurore brillante apparaît derrière les montagnes lointaines, et illumine la figure du saint à genoux auprès de sa grotte. Ses regards, élevés vers le ciel, ont quelque chose de surnaturel qui porte à la piété. Ces palmiers qui s'élèvent au-dessus de la grotte et qui se perdent dans un ciel obscur, laissant voir le corbeau avec son pain miraculeux, tranchent admirablement bien avec le magnifique brillant de l'aurore que de petits nuages coupent avec art.

La troisième fresque représente saint Paul l'Érmitte, âgé de cent treize ans, recevant la visite de saint Antoine. Vraiment, à voir ces deux saints vieillards s'embrassant, on pourrait jurer qu'ils sont vivants. Saint Paul l'Érmitte est tout étonné de voir encore un être vivant, lui qui n'en a pas vu depuis l'âge de quinze ans. La figure de saint Antoine porte le respect profond que produit sur lui le vénérable vieillard, en présence duquel l'inspiration divine l'a conduit. Un palmier, sur lequel repose encore le corbeau, élevant sa cime dans un ciel magnifiquement illuminé, produit un grand effet. Puis la vue d'une partie de la grotte, et cette fontaine jaillissant d'un rocher et formant un ruisseau, toutes ces choses réunies font de ce tableau une peinture qui enchante.

La quatrième fresque représente la mort de saint Paul l'Érmitte et les lions qui creusent sa fosse. Saint Paul est agenouillé, élevant les mains et les regards vers le ciel. L'œil de Dieu, d'où s'échappent des rayons qui tranchent admirablement l'azur des cieux et qui illuminent la figure du saint, indique visiblement que déjà son âme est au ciel. Saint Antoine, portant sur son bras le manteau de saint Athanase, est debout, les mains jointes, exprimant par ses traits le saisissement et la vénération. Les deux lions qui commentent une fosse, portent les regards sur saint Paul et laissent visiblement voir leur mission mystérieuse.

L'autel de gauche manque encore, ainsi que les ornements des pilastres. Quoi qu'il en soit, ce sanctuaire inspire tout à la fois et la piété et l'admiration. Aussi, on y prie à l'aise et il en coûte de s'éloigner de ce petit paradis.

L'artiste italien, monsieur Louis Capello, demeurant à Montréal, qui a fait les fresques de cette église, doit être fier de son ouvrage, et peut espérer, en même temps, le succès qu'il mérite à si juste titre. Nous lui souhaitons d'être mieux connu, car alors assurément, il sera encouragé.

**Pèlerinage à Lourdes.**—Depuis quel- que temps, une foule de pèlerins anglais ont visité la grotte de Notre-Dame de Lourdes. Notre double-page représente les incidents d'un de ces pèlerinages, auquel 3,500 personnes ont pris part. Chacune d'elles portait sur la poitrine une croix en drap rouge, et pendant la procession, qui était précédée de la croix et accompagnée d'un corps de musique, la plupart récitaient le chapelet. En arrivant à Lourdes, le père Marie-Antoine, un capucin de Toulouse, orateur éloquent et zélé, leur adressa quelques mots. Dans la place publique près de la gare, les pèlerins furent assiégés par une foule de femmes avec des immenses paniers plats, demandant le privilège de porter à la grotte les provisions des voyageurs. Ces femmes, quoique peu robustes en apparence, portent, pour quelques sous, d'énormes charges, soit sur leur tête, soit dans leurs mains. Les pèlerins trouvèrent, le long du chemin, des objets de charité, sous la forme de mendians aveugles ou difformes. A la grotte, après les dévotions d'usage, ils puisèrent de l'eau pour en apporter à leurs amis. Tout se passa, disent les journaux anglais, avec le plus parfait décorum. Ce qui n'empêcha pas que le *Times* publiait un article empreint de tous les préjugés protestants sur Lourdes et les faits qui s'y sont passés et s'y passent encore. L'infatigable champion du catholicisme en Angleterre, Mgr. Capel, qui se trouvait en ce moment à Lourdes, n'eut garde de laisser passer sans réplique les appréciations du *Times*.

Ce journal, tout en maintenant sa manière de voir au sujet d'une dévotion qu'il qualifie d'*excitation spirituelle malsaine*, n'en a pas moins répondu avec courtoisie à la lettre de Mgr. Capel que nous donnons en entier :

A l'Éditeur du *Times*.

Lourdes, 11 septembre 1876.

Monsieur,

A mon arrivée ici, j'ai eu occasion de lire l'article sur le sanctuaire de Lourdes qui a paru dans le *Times* du 2 courant. Me trouvant sur les lieux, j'ai pu chercher à répliquer à certaines assertions contenues dans cet article.

Il a été constaté que dans l'espace de ces huit jours, 20,000 pèlerins sont venus ici en bandes formées sous la direction de comités, composés de prêtres et de laïques, de Belgique, d'Angoulême, Nîmes, Dijon, Marseille, etc., et des environs de Lourdes. La diversité des localités d'où affluaient ces pèlerins et la facilité de s'accoster librement et franchement dans la foule m'ont permis de concevoir une opinion juste du sentiment général des pèlerins qui visitent la grotte de Lourdes. Comme il y a dans votre article bien des choses blessantes pour un catholique, veuillez me permettre, comme témoin oculaire, de relever certaines inexactitudes.

1.—L'apparition de Lourdes ne s'impose pas, ainsi que vous l'avancez, "comme un droit à la croyance du monde catholique entier." On pourrait être bon catholique et n'être pas convaincu soit de l'apparition, soit des miracles à Lourdes, qu'on dit s'être effectués.

Il est reconnu par tout catholique que le pouvoir des miracles se manifeste dans l'Église et qu'il y a eu des visions; mais la croyance en telle vision, en tel miracle repose sur les preuves qui viennent à leur appui. Et ces preuves, l'apparition de Lourdes n'en manque pas; tout fidele peut dire avec l'un des écrivains qui ont consciencieusement examiné et discuté les privilèges de ce sanctuaire: *Credidi quia vidi, propter quod locutus sum*.

2.—Il est impossible de se mêler aux dévotions des pèlerins sans être frappé de l'honnête conviction qui les anime sur la réalité de l'apparition, de leur fervente piété et du zèle qu'ils montrent pour rendre honneur à Dieu en toute vérité. C'est aux plus grands sacrifices de temps, d'argent et de leur bien-être que la plupart entreprennent ce pèlerinage. Après des nuits passées, serrés dans les wagons, on les voit accourir à jeun au sanctuaire pour y recevoir la sainte communion. Un grand nombre attendent jusqu'à onze heures sans prendre de nourriture et passent toute la journée en prières dans la basilique et la grotte.

3.—Je me suis informé le plus scrupuleusement auprès des habitants de la localité sur leur croyance au sujet de l'apparition. Soldats, ouvriers, commerçants, employés du chemin de fer, etc., à de bien rares exceptions près, m'ont exprimé leur ferme conviction sur la réalité de la vision et se sont indignés à cette phrase de votre article: "La population de Lourdes, comme il est bien connu, ne fait point mystère de sa croyance que tout cela n'est qu'une fraude." Ils vous invitent à vous rendre, le 15 août, à leur procession et à juger de leur croyance.

4.—Quant aux guérisons miraculeuses, je voudrais adresser vos lecteurs à l'ouvrage si calme et judicieux sur "la grotte" du Dr. Dozons, éminent praticien, médecin légiste près de la

cour de justice... citant une nomenclature détaillée de ces guérisons miraculeuses, qu'il atteste avoir étudiées avec le plus grand soin. "Je déclare, ajoute-t-il, que les guérisons qui se sont produites au sanctuaire de Lourdes, sous l'action de l'eau de la fontaine, en ont rendu le caractère surnaturel parfaitement évident aux hommes de bonne foi. Je dois avouer ici que, sans ces guérisons, mon esprit, peu enclin à accepter une explication miraculeuse quelconque, n'aurait cédé que bien difficilement, même sur un fait si remarquable sous tous les rapports: l'apparition. Mais les guérisons dont j'ai été si souvent témoin oculaire ont jeté dans mon esprit une lumière qui ne m'a pas permis de méconnaître l'importance des visites de Bernadette aux grottes de Manabielle et la réalité des apparitions dont elle a été favorisée..."

Ce témoignage d'un homme de l'art distingué, qui a suivi dès le début et Bernadette et les miracles de la grotte, est tout au moins digne d'égards et de respect.

Je dois ajouter que le grand nombre de pèlerins qui se rendent à Lourdes y viennent dans le but pieux de s'amender, d'augmenter leur piété pour la régénération de leur pays, de faire profession publique de leur foi en le Fils de Dieu et Sa Mère Immaculée. Plusieurs s'y rendent pour être guéris de leurs infirmités physiques, et au rapport de témoins oculaires, beaucoup s'en retournent guéris. Accuser d'incrédulité, comme le fait votre article, ceux qui, malgré cela, ont recours aux eaux minérales des Pyrénées, équivaut à lancer la même accusation à nos magistrats quand ils infligent un châtement aux individus de la secte des *peculiar people*, parce qu'ils refusent tout secours médical.

5.—Ma santé m'a forcé de passer les hivers de 1860 à 1867 à Pau. Là, j'ai été dans le cas de faire les investigations les plus minutieuses sur l'apparition de Lourdes. Après bien des enquêtes à l'endroit de Bernadette et de quelques-uns des miracles, j'ai acquis la certitude que si certains faits doivent être établis sur le témoignage humain, on ne peut refuser à l'apparition de Lourdes le caractère d'un fait incontestable. Ce n'est pourtant pas un article de foi, et tout catholique peut l'accepter ou le rejeter sans encourir la louange ou le blâme.

J'ai l'honneur d'être, etc., F. J. CAPEL.

Voici un singulière histoire de joueurs, racontée par Jules Noriac, dans le *Monde Illustré*.

Il y avait, à Marseille, il y a quelque vingt ans huit ou dix jeunes gens qui se réunissaient à la salle N... et qui, après souper, jouaient assez gros jeu.

Un soir, ils invitèrent Méry à souper, espérant un de ces bons récits que l'auteur d'*Héva* faisait si bien.

Le souper fut très-gai; Méry, suivant son habitude, était étincelant; les vins étaient fins, les mets exquis.

Le repas terminé, on passe au tapis vert, et la partie, commencée assez sagement, devient tout à fait dangereuse; il était quatre heures du matin, l'heure terrible où l'on jette les louis sur le tapis tout comme on jetterait des haricots.

Tout à coup éclate un orage épouvantable. Les éclairs font palir les lampes du salon et verdir les visages terrifiés des joueurs. Le tonnerre gronde, la maison tremble, et ceux qui riaient un instant avant sont plus qu'impressionnés. Un éclair terrible, un coup de tonnerre plus formidable, arrêta le jeu net.

A cet instant, Méry se lève et s'écrie :

"Jeunes gens, c'est le ciel qui vous parle; ce n'est pas le tonnerre qui gronde, c'est Dieu! Dieu qui vous a mis sur la terre, Dieu qui vous a comblés des dons de la jeunesse et de la fortune, Dieu qui a fait de vous des heureux du jour et que vous offensez. Ah! ne dites pas non. Jouer, c'est offenser le Créateur; demander quelque chose au hasard, n'est-ce pas insulter Celui qui vous a tant donné?"

Les jeunes gens surpris regardaient leur vieil ami qui venait de perdre l'argent qu'il avait sur lui en riant beaucoup. D'abord ils avaient cru à une plaisanterie; mais en voyant Méry menaçant, indigné, le regard en feu, ils inclinèrent la tête, et les plus cuirassés ne purent s'empêcher de frissonner. Méry continua :

"Ah! croyez-moi, le jeu est le vice le plus ignoble qui soit au monde; il suppose l'apreté au gain, il entraîne à la mauvaise foi, il endurec le cœur, puisque le joueur ne peut avoir de joie qu'au détriment d'autrui; il conduit à tous les mensonges, à toutes les lâchetés, à toutes les bassesses. Ah! ne croyez pas que je vous veuille faire une morale stérile, en un discours mal venu; ah! mes enfants, ce n'est pas cela. Je me lève au milieu de vous et je vous crie: Ne faites point ce que j'ai fait, ce n'est pas vous que j'accuse. C'est le jeu. Regardez-moi, je vous prie: le jeu m'a tout pris. Il m'a pris ma jeunesse, ma santé, ma gloire, ma fortune, Tenez, s'écria-t-il en s'animaant, il m'a pris mes cheveux, il a semé des rides sur mon visage, il m'a creusé les joues. Voici les trous, vous pouvez les toucher comme saint Thomas; tenez, tenez, regardez, il m'a pris jusqu'à mes dents, il ne m'en reste plus que trois!"

Et il ouvrit la bouche et jeta un coup d'œil sur l'assemblée.

"Allons! fit l'auteur de la *Floride*, j'en aurai toujours converti un, je n'aurai pas perdu ma journée; et, s'adressant à son unique auditeur, il lui dit :

—A quoi pensez-vous, monsieur B... ?

—Mais, répondit le jeune homme, nous ne sommes plus que deux, et je me demandais à quel jeu je pourrais bien vous jouer les trois dents qui vous restent."